



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

# Conseil de sécurité

## CS/9563

### Conseil de sécurité

6061<sup>e</sup> séance – après-midi

#### **LE CONSEIL DE SÉCURITÉ EXAMINE LES MOYENS DE METTRE UN TERME IMMÉDIAT ET PERMANENT À L'ESCALADE DE LA VIOLENCE À GAZA**

##### **Les Ministres français et égyptien des affaires étrangères ont annoncé une initiative des Présidents Nicolas Sarkozy et Hosni Moubarak**

Une dizaine de jours après le début de l'offensive israélienne contre Gaza, le Conseil de sécurité s'est réuni en fin de journée au niveau ministériel, et en présence du Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, pour examiner notamment les moyens d'un cessez-le-feu « immédiat » et « permanent ». « La situation sur le terrain exige désormais de passer à l'action », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, qui se rendra dans la région la semaine prochaine.

Le Ministre des affaires étrangères de la France, M. Bernard Kouchner, a ouvert la séance qu'il présidait, en annonçant une initiative prise un peu plus tôt par les Chefs d'État français, M. Nicolas Sarkozy, et égyptien, M. Hosni Moubarak, en vue d'arrêter l'escalade de la violence. « Nous attendons une réponse israélienne, espérant qu'elle soit positive », a ainsi déclaré M. Kouchner.

Ce plan, dont les grandes lignes ont été dressées par le Ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ahmed Aboul Gheit, prévoit l'acceptation par Israël et les factions palestiniennes d'un « cessez-le-feu immédiat pour une période spécifique », permettant notamment l'ouverture d'un couloir humanitaire, ainsi qu'une « réunion d'urgence » entre Israéliens et Palestiniens en vue de conclure un arrangement et obtenir des garanties sur la « non-réurrence de la situation actuelle », la réouverture des points de passages et la levée du siège.

Si le Président de l'Autorité palestinienne a exprimé son soutien au plan, salué par ailleurs par M. Ban et plusieurs Ministres, comme la Secrétaire d'État américaine, Mme Condoleezza Rice, son homologue britannique, M. David Milliband, ou encore le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, M. Amre Moussa, la représentante d'Israël, ne l'a, en revanche, pas évoqué.

M. Abbas, venu à New York « porteur du message d'un peuple blessé qui vit une nouvelle tragédie », a demandé au Conseil de sécurité d'adopter le projet de résolution circulant actuellement, qui appelle, a-t-il dit, à une « cessation immédiate de l'agression israélienne ». « Tout report pour mettre un terme aux combats, à ces tueries, ne pourrait qu'aggraver cette tragédie », a-t-il assuré. M. Abbas a mis l'accent sur la nécessité de disposer « des garanties nécessaires pour éviter que la tragédie ne se répète », au moyen de la création d'une « force internationale qui aiderait le peuple à retrouver la paix et la sécurité ».

« La crédibilité du Conseil de sécurité ne se mesurera pas aux morceaux de papier qu'il publie mais aux valeurs qu'il défend », a affirmé la déléguée d'Israël. « Est-ce que cette crédibilité sort renforcée lorsque le Conseil appelle à un cessez-le-feu, en mettant sur un pied d'égalité un groupe terroriste et un État qui se défend? », a-t-elle lancé, ajoutant que le conflit se terminera « lorsque la communauté internationale agira, de manière unie, contre le terrorisme ».

Mme Rice a estimé pour sa part qu'un cessez-le-feu véritable devrait impliquer avant tout une période de calme pendant laquelle les tirs de roquettes contre Israël devraient cesser, les points de passage vers Gaza rouverts et les flux d'armes en direction de cette zone cesser. « Notre objectif doit être la normalisation de la situation dans Gaza », a-t-elle insisté. De même, une résolution du Conseil de sécurité devrait, notamment, garantir le contrôle légitime de Gaza par l'Autorité palestinienne, a-t-elle poursuivi.

Le projet de résolution, proposé par la Jamahiriya arabe libyenne, au nom de la Ligue des États arabes, appelle, outre à un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Gaza, à la levée immédiate du blocus israélien, à l'ouverture durable des points frontaliers entre Gaza et Israël, et à un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. Il demande la création et la mise en place d'une « force internationale d'observateurs chargée

de surveiller l'application du cessez-le-feu, d'assurer la protection et la sécurité de la population civile palestinienne et de promouvoir la pleine restauration du calme ». Il appelle enfin à la reprise de négociations israélo-palestiniennes « accélérées » en vue de résoudre toutes les questions en suspens du conflit.

La mise aux voix de ce texte constituera « un test pour le Conseil de sécurité qui doit faire face à ses responsabilités au risque d'affaiblir sa crédibilité », a prévenu le Ministre saoudien des affaires étrangères, le Prince Saud Al-Faisal. « Tout retard reviendrait à dire à l'agresseur qu'il peut poursuivre son action », a jugé à son tour le Ministre libyen, M. Abdurrahman Mohamed Shalgham.

Auparavant, M. Ban, qui avait attiré l'attention sur la crise humanitaire à Gaza, avait déclaré que la situation exigeait désormais de « passer à l'action ». Le Secrétaire général a « condamné de nouveau les tirs de roquettes du Hamas et le recours excessif à la force d'Israël ». Il a notamment indiqué qu'aujourd'hui trois écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNWRA), réquisitionnées par l'ONU pour servir d'abris aux réfugiés, « ont été les cibles de frappes israéliennes ». La troisième frappe, qui a touché une école du camp de Jabaliya, a causé la mort de dizaines de civils, a-t-il dit.

Le Secrétaire général de l'ONU, qui a exhorté le Conseil à « agir dès maintenant », a annoncé qu'il se rendrait la semaine prochaine dans la région. « Nous devons poursuivre les négociations en vue d'une solution politique au conflit israélo-palestinien, pour laquelle nous avons travaillé si dur en 2008 sans toutefois y parvenir », a-t-il également déclaré.

Ce débat doit reprendre demain matin à 11 heures.

## **LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE**

### **Déclarations**

M. BERNARD KOUCHNER, Ministre des affaires étrangères de la France, a déclaré que l'heure était grave. La communauté se mobilise, ce dont témoigne la présence aujourd'hui du Président de l'Autorité palestinienne, du Secrétaire général de l'ONU ou du Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Les victimes à Gaza se comptent par centaines, voire par milliers si l'on inclut les blessés, a-t-il fait remarquer. « Face à cette tragédie, a poursuivi M. Kouchner, mon pays a décidé de redoubler d'efforts pour mettre fin au conflit. Le Président de la France, M. Nicolas Sarkozy, a obtenu qu'une négociation s'amorce pour parvenir à l'instauration d'un cessez-le-feu, tandis que son homologue égyptien, M. Hosni Moubarak, a proposé, de réunir, dans le cadre d'un plan de paix, l'Autorité palestinienne, les factions palestiniennes et la partie israélienne pour faire cesser l'escalade des violences, rouvrir les points de passage vers Gaza et discuter de la question de la sécurité des frontières. Nous attendons la réponse d'Israël, mais nous avons bon espoir, a précisé le Ministre, en appelant le Conseil de sécurité à soutenir cet espoir. » La France, a ajouté M. Kouchner, demande la fin des tirs de roquettes par les militants du Hamas comme les opérations militaires d'Israël ainsi que les conditions indispensables à un cessez-le-feu soient réunies. Elles comprennent notamment des garanties de sécurité, la réouverture des points de passage vers Gaza et l'arrêt du trafic d'armes, a-t-il indiqué. Dans ce contexte, M. Kouchner a mis l'accent sur l'importance de mécanismes internationaux de supervision. Il n'y a pas de solution militaire au conflit israélo-palestinien, a-t-il déclaré, soulignant qu'une solution pacifique devrait s'appuyer sur les résultats de la Conférence d'Annapolis et de l'Initiative de paix arabe. La France est mobilisée avec tous ses partenaires, en particulier l'Union européenne, pour mettre fin à cette crise, a-t-il insisté. Le Conseil de sécurité a donc un rôle essentiel à jouer, a conclu le Ministre, qui a espéré que celui-ci serait en mesure de soutenir les efforts, en particulier les propositions de l'Égypte.

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général des Nations Unies, a déclaré que la situation sur le terrain exigeait désormais de passer à l'action. Il a indiqué que 11 jours après le début de l'offensive israélienne dans Gaza, Israël avait intensifié ses bombardements aériens et ses frappes navales. Ces attaques, a-t-il dit, ont causé des dommages et des destructions à la fois au niveau des installations du Hamas et des infrastructures publiques, mosquées, écoles et foyers. Le Secrétaire général a noté que les tirs de roquettes contre Israël par des militants du Hamas se poursuivaient, les plus récents ayant atteint 30 kilomètres à partir de Tel-Aviv. Il y a trois jours, les troupes israéliennes sont entrées dans la bande de Gaza, a-t-il rappelé, soulignant que depuis lors des heurts violents avaient éclaté au plus près de zones densément peuplées, à l'intérieur et autour de Gaza ainsi que dans des camps de réfugiés.

Selon le Ministère palestinien de la santé et des sources médiatiques, plus de 570 Palestiniens ont déjà trouvé la mort et plus de 2 700 ont été blessés, a précisé Ban Ki-moon. Il a ajouté que, compte tenu de la situation sur place, les équipes des Nations Unies étaient pour l'heure dans l'incapacité de confirmer ces chiffres, mais que des évaluations basées sur des visites effectuées dans les hôpitaux rendaient ce bilan crédible. Il a ensuite indiqué que les sources israéliennes avaient confirmé la mort de cinq soldats et 50 blessés, ces derniers venant s'ajouter aux quatre civils tués et aux dizaines d'autres blessés par les quelque 500 tirs de roquettes lancés depuis 11 jours, certains ayant frappé des foyers et des écoles.

M. Ban Ki-moon a condamné de nouveau les tirs de roquettes du Hamas et le recours excessif à la force d'Israël. « J'ai appelé à la fin immédiate des violences, et j'ai prévenu que si ces appels restaient lettre morte, de nombreux civils allaient inévitablement continuer d'être tués », a renchéri Ban Ki-moon. « C'est exactement ce qui s'est passé aujourd'hui dans les installations des Nations Unies. » Il a expliqué que trois écoles de l'UNRWA, réquisitionnées par l'ONU pour servir d'abris aux réfugiés, ont été les cibles de frappes israéliennes. La troisième frappe, qui a touché une école du camp de Jabaliya, a causé la mort de dizaines de civils, a-t-il dit. M. Ban a déclaré que ces attaques, qui mettent en danger les installations de l'ONU servant d'abris, étaient totalement inacceptables et ne devaient en aucun cas se reproduire. Les événements d'aujourd'hui soulignent les dangers que font courir la poursuite et l'escalade du conflit, a affirmé le Secrétaire général, avant d'appeler une fois encore à un cessez-le-feu immédiat.

Le Secrétaire général a attiré l'attention sur la crise humanitaire à Gaza, notant que des familles entières avaient péri du fait des violences, notamment des femmes et des enfants, ainsi que des membres du personnel de l'ONU et du personnel médical. Il a signalé le manque d'abris, les quantités insuffisantes de nourriture et de carburant. Un million de personnes est privé d'électricité et 250 000 n'ont pas accès à l'eau courante, a-t-il encore dit. La seule réponse à cette situation est la fin de la violence, a-t-il lancé, soulignant que la voie politique était l'unique solution pour parvenir à la paix durable et à la sécurité.

Le Secrétaire général, après avoir évoqué ses récents efforts diplomatiques aux côtés des dirigeants régionaux et internationaux, a salué l'initiative franco-égyptienne des Présidents Sarkozy et Moubarak pour sortir de l'impasse. Il a annoncé qu'il se rendrait la semaine prochaine dans la région, avant d'exhorter le Conseil à agir dès maintenant. Dans ce but, il a réitéré son appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, durable et pleinement respecté par toutes les parties. Des mesures humanitaires immédiates, incluant l'ouverture des points de passage, doivent être prises, a-t-il ajouté. En outre, M. Ban a estimé qu'il faudrait mettre en place des

mécanismes internationaux viables pour garantir que les frontières jouent dûment leur rôle. Cela suppose un plan pour permettre la mise en œuvre de l'Accord de 2005 sur les mouvements et l'accès et que la question de la contrebande dans quelque direction que ce soit est appréhendée, a dit le Secrétaire général.

M. Ban a également demandé à tous les États Membres de répondre promptement et généreusement à l'appel urgent à contributions de l'UNRWA lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Enfin, il a estimé qu'il était urgent de parvenir à l'unité palestinienne et à la réunification de Gaza et de la Cisjordanie dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime. « Nous devons poursuivre les négociations en vue d'une solution politique au conflit israélo-palestinien, pour laquelle nous avons travaillé si dur en 2008 sans y parvenir. »

M. MAHMOUD ABBAS, Président de l'Autorité palestinienne, a déclaré qu'il était venu à New York devant le Conseil de sécurité porteur du message d'un peuple blessé qui vit une nouvelle tragédie, qui subit destruction, siège, tueries et manque de respect des droits fondamentaux. Le massacre d'aujourd'hui dans une école à Jabaliya est une nouvelle preuve des crimes haineux perpétrés contre le peuple palestinien, a-t-il affirmé. Il s'est dit également porteur de la souffrance des enfants de Gaza qui meurent devant leurs mères. La bande de Gaza connaît une nouvelle catastrophe palestinienne. « Soixante ans après notre première catastrophe, la machine de guerre continue de commettre les crimes les plus haineux », a-t-il ajouté.

Le Président de l'Autorité palestinienne a demandé au Conseil de sécurité de prendre les premières mesures nécessaires pour sauver son peuple, en adoptant une résolution qui exige une cessation immédiate de l'agression israélienne. Tout report pour mettre un terme aux combats, à ces tueries, ne pourrait qu'aggraver cette tragédie, a-t-il assuré, mettant en garde contre les sentiments qui pourraient gagner les jeunes générations, pensant que l'espoir et la paix ne sont que des mirages qui ne se concrétisent jamais et que le présent et l'avenir ne sont qu'ouverts à l'extrémisme et à la guerre. « Tout message que vous voudrez bien envoyer aux peuples de la région doit être un message demandant la fin de l'agression », a-t-il ajouté à l'adresse des membres du Conseil de sécurité. « Le Conseil de sécurité ne laissera pas le Moyen-Orient victime de la haine », a-t-il poursuivi. Ce message, a-t-il estimé, ne doit pas être l'objet d'un quelconque report. Il est urgent de jeter les bases sur lesquelles nous pourrions édifier un règlement holistique de ce conflit destructeur, a-t-il insisté. Le Président Abbas a mis l'accent sur la nécessité de disposer des garanties nécessaires pour éviter que la tragédie ne se répète, grâce à la création d'une force internationale qui aiderait le peuple à retrouver la paix et la sécurité. Il a souligné aussi la nécessité d'aider à ouvrir tous les points de passage, conformément à tous les accords en vigueur. Il faut un règlement qui garantisse un cessez-le-feu complet et mutuel, a-t-il souligné.

M. Abbas a exprimé ses remerciements et son soutien pour les plans élaborés aujourd'hui par les Présidents Moubarak et Sarkozy. Il a demandé l'application du droit international concernant les points de passage et les frontières. La sécurité des personnes ne doit pas être menacée, a-t-il dit, ajoutant que la levée de ce siège n'était pas négociable. Le Président de l'Autorité palestinienne a également indiqué qu'après le conflit, il œuvrerait à tenter de retrouver l'unité nationale, conformément aux bases élaborées par la Ligue des États arabes. Le dialogue est le seul moyen de l'unité, a-t-il souligné. Il a ajouté qu'il s'opposerait à toute imposition d'un statu quo par la séparation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. M. Abbas a également lancé un appel en vue de fournir l'assistance nécessaire aux institutions et organisations qui tentent de sauver les victimes. Le Président a affirmé qu'il était attaché à la poursuite du processus politique. « Nous demeurons attachés à nos engagements, fondés sur une solution équilibrée », a-t-il déclaré. Le projet de résolution doit inclure, notamment, une disposition sur le besoin de poursuivre le processus politique, a-t-il dit.

Mme GABRIELA SHALEV (Israël) a souligné que depuis huit ans, les citoyens du sud d'Israël vivent presque quotidiennement le traumatisme des missiles tirés à partir de Gaza. Plus de 8 000 roquettes et tirs de mortiers ont visé des villes et des villages israéliens. Les habitants de la zone ont à peine 15 secondes pour courir avec leurs enfants et leurs personnes âgées, avant que les roquettes et les missiles ne s'abattent sur leurs maisons et leurs écoles. Aucun État ne devrait permettre de telles attaques contre ses citoyens, a-t-elle déclaré, en affirmant qu'Israël a cherché par tous les moyens à éviter le conflit actuel.

Rappelant que son pays s'était retiré de Gaza pour donner une chance à la paix et à une société palestinienne prospère, la représentante a accusé le Hamas, qui a brutalement pris le contrôle de Gaza, de n'être intéressé ni par la paix ni par la prospérité. Le Hamas, a-t-elle encore accusé, s'est opposé avec véhémence aux négociations entre Israéliens et Palestiniens. Il a rejeté le processus d'Annapolis, convaincu que la paix est son ennemi. Tout ce qu'il veut, c'est imposer un régime tyrannique aux Palestiniens et la terreur aux Israéliens.

C'est l'espoir de paix qui a conduit au retrait d'Israël de Gaza et c'est le terrorisme du Hamas qui l'a forcé à y retourner, a déclaré la représentante. Pour éviter la confrontation, a-t-elle poursuivi, Israël a accepté la situation de calme négociée par l'Égypte. Mais le Hamas a violé cet accord chaque jour en lançant plus de 365 tirs de roquettes et de mortier et en reconstituant son arsenal par un trafic mené dans les tunnels qui conduisent à la bande de Gaza. Israël a continué malgré tout à s'abstenir de toute opération militaire, a affirmé la représentante.

Il n'a réagi, a-t-elle dit, que lorsque le Hamas a annoncé la fin unilatérale de la trêve et a commencé une nouvelle campagne de tirs de roquettes qui, de facture iranienne, sont désormais capables d'atteindre des villes aussi éloignées qu'Ashdod et Beer Sheva. Les condamnations de la communauté internationale qui suivent toujours les tirs du Hamas ne suffisent pas à protéger les populations concernées.

En conséquence, Israël n'a eu d'autres choix que de se défendre non pas du peuple palestinien mais des terroristes qui l'ont pris en otage. Il ne l'a pas fait pour conquérir un territoire ou imposer sa force mais pour démontrer que sa retenue n'était pas une faiblesse et pour garantir à ses citoyens leur droit fondamental à une vie normale. Dans cette campagne, s'est félicitée la représentante, Israël a fortement affaibli les infrastructures militaires du Hamas.

Ce dernier ne respecte aucun principe humanitaire, a-t-elle accusé. Il cible de manière tout à fait délibérée les populations civiles. Il se sert des civils comme boucliers humains pendant que ses dirigeants jouent les « courageux » croupis dans des bunkers. Le Hamas cache ses armes dans les maisons, les hôpitaux et les mosquées et lance des attaques à l'intérieur ou à proximité des écoles ou des zones densément peuplées.

Tout en soulignant la détermination de son pays à protéger les civils comme en témoignent les tracts et les coups de téléphone donnés pour prévenir la population palestinienne, la représentante a estimé que le fait de ne pas répondre à des terroristes tout simplement parce qu'ils utilisent des êtres humains comme boucliers ne saurait être une option.

Contrairement au Hamas qui vise les points de passage pour empêcher l'entrée de l'aide humanitaire et faire en sorte que les Palestiniens ne puissent utiliser les ambulances, Israël a permis à des Palestiniens d'être soignés sur son territoire et a mis en place un centre de situation pour coordonner l'acheminement de l'aide humanitaire avec les organisations opérant à Gaza. Il y a quelques jours, le Programme alimentaire mondial (PAM), a assuré la représentante, a d'ailleurs demandé à Israël d'arrêter l'acheminement de l'aide humanitaire parce que ses dépôts étaient pleins.

Il est temps, a-t-elle estimé, que la communauté internationale rejette la responsabilité sur les terroristes qui ont préféré la violence à la paix. C'est le Hamas qui, de ses bunkers et hôtels luxueux à Damas, a abandonné le peuple palestinien et l'a mis en danger au lieu de le protéger. Refusant tout parallèle entre Israël et les terroristes du Hamas, la représentante a dit qu'il ne saurait y avoir de similarité entre des commandants militaires qui font tout pour mener leurs opérations conformément au droit international humanitaire et des terroristes qui violent ce droit, en gardant captif le soldat Gilad Shalit, sans autoriser le Comité international de la Croix-Rouge à lui rendre visite.

La crédibilité du Conseil de sécurité, a conclu la représentante, ne se mesurera pas aux morceaux de papier qu'il publie mais aux valeurs qu'il défend. Est-ce que cette crédibilité sort renforcée lorsque le Conseil appelle à un cessez-le-feu, en mettant sur un pied d'égalité un groupe terroriste et un État qui se défend? Est-ce qu'il y a ici quelqu'un qui croit vraiment que le Hamas respectera les mots du Conseil? s'est encore interrogée la représentante.

Le conflit, a-t-elle promis, se terminera quand la communauté internationale se sera dressée, dans l'unité, contre le terrorisme. Sinon, a-t-elle prévenu, ce sera récompenser le Hamas et l'Iran, « le lâche parmi les lâches » qui utilise le Hamas et les groupes terroristes pour mener sa guerre à moindre frais.

M. DAVID MILLIBAND, Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, a estimé que la crise à Gaza était la preuve de l'échec de la communauté internationale à permettre l'avènement de deux États, Israël et la Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité. « Nous avons maintenant la responsabilité collective de réaliser cet objectif, a-t-il prévenu, sous peine de voir croître le nombre des victimes. C'est pourquoi, notre délégation appuie les initiatives des Présidents Sarkozy et Mubarak », a-t-il mentionné. M. Milliband a ensuite affirmé que la trêve de juin à décembre 2008 était loin d'en être une, puisque que les points de passage vers la bande de Gaza n'ont pas été rouverts et que les tirs de roquettes ont repris entre le 18 et le 27 décembre. Ces tirs de roquettes sont la preuve d'un choix du Hamas, de viser non pas seulement des localités israéliennes mais aussi le processus de paix lui-même. La confirmation de la mort de 30 civils dans les locaux d'une école de l'ONU suite à des frappes israéliennes est un rappel de la gravité des faits, comme la situation humanitaire urgente qui s'installe parmi les Palestiniens. Le Royaume-Uni appuie la déclaration du Conseil de sécurité du 28 décembre appelant à la cessation des hostilités, a indiqué le Ministre, affirmant cependant qu'il était venu aujourd'hui pour aider les parties à trouver un terrain d'entente à partir duquel garantir la pérennité d'un cessez-le-feu. Israël a raison de dénoncer l'afflux illégal d'armes en direction de Gaza, a dit M. Milliband, de même que l'Autorité palestinienne a raison de dire qu'elle a conclu un accord en 2005 sur l'ouverture des points de passage, qui sont indispensables pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire. L'unité de la Palestine est indispensable pour garantir l'avenir d'un État palestinien prospère, a-t-il souligné, avant de conclure en affirmant qu'il faudrait garder vivante la vision d'un Moyen-Orient pacifique où Israël puisse vivre en paix avec ses voisins.

M. ALI BABACAN, Ministre des affaires étrangères de la Turquie, a affirmé que l'ampleur de la crise augmentait et que les civils en étaient les premières victimes. La situation est très grave, a-t-il dit, en faisant état d'une tragédie humaine à Gaza. De telles mesures punitives ne peuvent qu'engendrer la rancune et le ressentiment, a-t-il prévenu. La communauté internationale ne peut rester passive, a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de mettre un terme à la tragédie. Il a prié les parties d'agir de façon responsable et avec retenue. La priorité doit être de garantir une cessation immédiate des activités militaires israéliennes et l'ouverture des points de passage à Gaza pour mettre un terme au blocus, a-t-il déclaré. Israël doit coopérer et permettre un accès sans entrave à l'assistance humanitaire, a insisté le Ministre qui a également mis l'accent sur la nécessité de parvenir à l'unité palestinienne. Il a par ailleurs défendu l'idée d'envisager le déploiement d'une mission internationale de suivi dans la région.

Mme CONDOLEEZZA RICE, Secrétaire d'État des États-Unis, a dit que toute solution au conflit israélo-palestinien ne pouvait se contenter d'un retour au *statu quo ante*. Le peuple de Gaza, a-t-elle ajouté, a vu ses conditions de vie se durcir depuis que le Hamas a pris le pouvoir dans la bande de Gaza. Un cessez-le-feu véritable impliquerait avant tout une période de calme pendant laquelle les tirs de roquettes vers Israël devraient cesser, les points de passage vers Gaza être rouverts et les flux d'armes en direction de cette zone cesser. « Notre objectif doit être la normalisation de la situation dans Gaza », a-t-elle insisté. Une résolution du Conseil de sécurité devrait notamment garantir le contrôle légitime de Gaza par l'Autorité palestinienne. La communauté internationale devrait de son côté appuyer les efforts de l'Autorité dans la reconstruction de Gaza, qui engloutit déjà la moitié de son budget. « Nous comprenons l'urgence de mettre un terme aux combats », a indiqué Mme Rice, qui a précisé que les États-Unis saluent la déclaration du Président de l'Égypte. Mais, nous sommes également préoccupés par la situation humanitaire. J'ai évoqué cette situation avec mes interlocuteurs israéliens, qui m'ont assuré qu'un corridor humanitaire serait rouvert dès demain en direction de Gaza ». De leur côté, les États-Unis ne ménageront pas leur peine pour veiller à ce que la distribution d'aide alimentaire ait lieu, et pas seulement son acheminement. Une solution durable doit offrir la garantie que les militants de Hamas ne soient pas réarmés, a de nouveau demandé la Secrétaire d'État. « Nous sommes attachés à l'objectif d'une paix durable, car les Palestiniens méritent d'avoir leur État, et les Israéliens de vivre dans la paix et la sécurité dans leur propre État », a-t-elle déclaré. « Je ne veux pas sous-estimer la gravité de la situation actuelle, mais nous ne devons pas perdre de vue l'importance de trouver une solution durable », a-t-elle souligné avant de conclure.

M. ABDURRAHMAN MOHAMED SHALGHAM, Secrétaire du Comité général populaire pour la liaison étrangère et la coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne, a affirmé que les Israéliens s'étaient lancés dans une agression destructrice en utilisant les armes les plus mortelles contre un peuple sans armes, après l'avoir assiégé. Il a indiqué que le cessez-le-feu qui était en vigueur jusqu'au 18 décembre avait été violé plus de 175 fois par Israël sans justification. Le 4 novembre, a-t-il par exemple expliqué, l'armée israélienne a effectué une incursion dans l'est de la bande de Gaza sans provocation de la part des Palestiniens. En dépit de ces violations, le Conseil de sécurité n'a pas bougé, a-t-il déploré. Les autorités israéliennes sont des autorités d'occupation qui ont des obligations relatives à la protection des civils, a-t-il dit, notant que ces autorités les avaient violées, tandis que le Conseil de sécurité demeurerait de marbre.

Le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à adopter une position commune après l'opération terrestre israélienne à Gaza, a-t-il ajouté. Ce que font les Israéliens est méthodologique, avec des moyens clairs, a-t-il dit. Les atterroisements et les dérobades du Conseil de sécurité permettent à la machine de guerre israélienne de commettre les pires horreurs, a-t-il estimé. Le Conseil de sécurité ne doit pas seulement mettre fin à l'agression mais veiller à ce que les criminels ne puissent échapper à leur châtement, a-t-il déclaré, espérant que le projet de résolution que son pays a présenté au Conseil sera adopté. Tout retard reviendrait à dire à l'agresseur qu'il peut poursuivre son action, a-t-il souligné.

M. MICHAEL SPINDELEGGGER, Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de l'Autriche, a regretté que les appels du Conseil de sécurité, du Quatuor, de l'Union européenne et d'autres pour mettre fin à la violence n'aient pas été suivis d'effet. Il a aussi regretté que le Conseil n'ait pas été en mesure de se mettre officiellement d'accord sur un appel à un cessez-le-feu immédiat, permanent et pleinement respecté. L'Autriche, a-t-il rappelé, n'a cessé de condamner les tirs de roquettes du Hamas. Elle respecte le droit d'Israël de garantir la sécurité de ses citoyens mais elle est tout de même convaincue que les opérations militaires sont clairement disproportionnées et continuent d'infliger un prix inacceptable aux civils palestiniens.

Il faut parvenir à mettre fin aux tirs de roquettes et aux opérations militaires israéliennes, a tranché le Ministre avant de se déclarer très préoccupé par la situation humanitaire « désespérée » à Gaza. Appelant à la réouverture des points de passage, il a reconnu que la fin du trafic illicite d'armes et de munitions vers Gaza en est une condition préalable. Le Ministre a conclu en appelant les parties à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Appelant également le Conseil de sécurité à appuyer pleinement les efforts régionaux et diplomatiques en cours, il a exhorté les Israéliens et les Palestiniens à continuer à négocier une solution globale comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans sa résolution 1850.

M. LE LUONG MINH (Viet Nam) s'est dit préoccupé par l'escalade de la situation dans la bande de Gaza. Chaque jour qui passe est un jour où nous voyons de nouvelles pertes civiles, a-t-il rappelé. Nous sommes convaincus que toutes les attaques contre des civils sont inacceptables, a-t-il indiqué, appelant les deux

parties à cesser les hostilités. Il les a également rappelés à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Il faut faire face à l'urgence, a-t-il insisté. À ce stade, nous devons nous remettre sur la voie de la paix, a dit le représentant, en appuyant les efforts coordonnés de la communauté internationale pour instaurer un cessez-le-feu permanent entre les parties. Le Conseil de sécurité, a-t-il estimé, peut et doit jouer un rôle à cet égard en adoptant une résolution qui permettra de mettre un terme aux violences. Le représentant s'est dit prêt à travailler sur la base du projet de résolution présenté par la Ligue des États arabes.

M. MICHEL KAFANDO (Burkina Faso) a appelé à un cessez-le-feu immédiat, avec un mécanisme fiable de surveillance. Il a aussi appelé à l'ouverture des points de passage afin de permettre l'accès humanitaire; à l'abandon de l'option militaire et à la relance d'un processus politique crédible et conduit de bonne foi. L'urgence commande une action rapide et efficace du Conseil de sécurité, a-t-il dit. Le représentant a estimé que les résultats espérés à court terme devaient être suivis et soutenus par un engagement ferme de toutes les parties à s'investir dans la recherche des voies et moyens pour une solution durable. Il convient de prendre en compte les importants acquis déjà obtenus sur le chemin de la paix, en particulier l'Initiative de paix arabe, le processus d'Annapolis et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, a-t-il ajouté. Par-dessus tout, a-t-il dit, il revient au premier chef aux parties elles-mêmes de faire preuve d'une plus grande volonté politique, faite de compromis courageux et du plein respect de leurs engagements.

M. JORGE BALLESTERO (Costa Rica) a affirmé qu'au cours des 12 derniers mois au cours desquels son pays siégeait au Conseil de sécurité, il avait plaidé pour que cet organe prenne les mesures nécessaires pour réduire les tensions, cimenter le processus de paix et assumer ses responsabilités vis-à-vis de ce que sa délégation considère comme l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales. L'adoption de la résolution 1850 a rompu le silence que ce Conseil a observé pendant quatre ans sur la question, mais elle s'est avérée insuffisante, a jugé le représentant. C'est pourquoi, la réunion d'aujourd'hui ne doit pas se réduire à une litanie de bonnes intentions, a-t-il lancé. Le processus de paix et la situation sur le terrain sont désormais indissociables, a-t-il dit. Il est devenu indispensable que cessent les actions militaires sur le terrain et que ce Conseil use de tous les moyens prévus par la Charte des Nations Unies pour y parvenir. Il faut sortir de l'inertie qui a prévalu dans le passé, a insisté le représentant, qui a demandé la fin des hostilités, la mise en place d'une trêve et la réouverture des points de passage vers Gaza, qui constituent les conditions *sine qua non* aux négociations indispensables à l'établissement d'un État palestinien viable coexistant en paix avec Israël.

M. NEVEN JURICA (Croatie) a souligné la nécessité de mettre un terme à toutes les violences et a appelé les parties à faire preuve de retenue. Il est essentiel, a-t-il dit, de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et permanent qui serait respecté partout et mettrait un terme aux souffrances à Gaza. Il est important que les mesures prévues dans le projet de résolution ne correspondent pas au statu quo ante, a-t-il affirmé. Il convient, a-t-il ajouté, de garantir un cessez-le-feu respecté par les deux parties. Israël doit avoir la garantie de ne plus être la cible de roquettes et que soit mis un terme à la circulation des armes de contrebande, a-t-il déclaré. Le représentant a également estimé que le dialogue politique et les efforts diplomatiques signifiaient que le Hamas devrait reconnaître le droit d'Israël à exister.

M. YUKIO TAKASU (Japon) s'est particulièrement dit préoccupé par le fait que les troupes israéliennes continuent leurs opérations terrestres malgré les appels urgents de la communauté internationale à un cessez-le-feu. Il a regretté qu'il y ait autant de dommages parmi la population civile. Dans le même temps, a-t-il poursuivi, le Japon déplore les tirs de roquettes contre Israël qui ont précédé l'opération israélienne et qui se poursuivent en causant de graves dommages à la vie civile dans le sud d'Israël. Il faut à tout prix, a estimé le représentant, parvenir à un cessez-le-feu effectif qui ne peut l'être que s'il est immédiat, permanent et pleinement respecté. Il faut aussi régler la question humanitaire, a-t-il poursuivi, en promettant que son pays fournira une aide de 10 millions de dollars dont 3 millions seront débloqués immédiatement en faveur de l'UNRWA. Le représentant a conclu en plaidant pour la réouverture de tous les points de passage tout en jugeant important de lutter contre le trafic illégal d'armes.

M. CLAUDE HELLER (Mexique) a condamné l'usage excessif de la force observé ces derniers jours dans la bande de Gaza, ainsi que les tirs de roquettes contre Israël. Il faut briser le cycle de violences qui ne pourra que contribuer à rendre plus présentes l'incertitude et la peur, a-t-il prévenu. Appelant à la cessation immédiate des hostilités, le représentant a souligné que les parties au conflit devraient respecter les principes du droit international humanitaire, en particulier ceux consacrés par la quatrième Convention de Genève sur la protection des personnes civiles en temps de guerre. Pour sa délégation, la recherche d'une solution durable et globale réside dans un dialogue constructif, comme le souligne encore la résolution 1850 du Conseil de sécurité. Le Mexique soutient les efforts du Secrétaire général et du Quatuor pour faire cesser les activités militaires et répondre à la crise humanitaire, ainsi que ceux déployés par les pays voisins qui souhaitent contribuer à la recherche d'une telle solution, a indiqué son représentant. Le Conseil de sécurité doit aussi y contribuer, a commenté le représentant, sous peine de voir sa crédibilité et son efficacité remises en question. Il doit donc fournir des directives qui permettront d'établir un environnement plus favorable à la négociation en faveur d'un processus de paix durable, qui aille au-delà des événements du moment. Une résolution contraignante dont les dispositions visent la recherche d'une solution pacifique et garantissant un mécanisme de surveillance du respect du cessez-le-feu par toutes les parties devrait donc être examinée, a proposé le Mexique, qui a affirmé que sa délégation appuierait un texte comprenant de tels éléments.

M. FRANCIS K. BUTAGIRA (Ouganda) est intervenu brièvement pour déclarer que la tragédie humanitaire de Gaza devrait être stoppée immédiatement. Il a également dénoncé la poursuite des violences qui compliquent, a-t-il dit, les efforts de négociation pour parvenir à une solution pacifique au conflit israélo-palestinien, alors qu'il y a peu, le Conseil avait unanimement adopté sa résolution 1850. L'escalade est un rappel à la communauté internationale et au Conseil de sécurité pour qu'ils restent fermement engagés à œuvrer aux côtés des parties concernées en vue de trouver une paix durable et juste au Moyen-Orient, a encore dit M. Butagira. Il a également estimé que l'action en faveur de la paix devait passer par une nécessaire réconciliation interpalestinienne, le dialogue national et l'unité du peuple palestinien.

M. ZHANG YESUI (Chine) a estimé que la priorité était que les parties concernées s'entendent immédiatement sur les modalités d'instauration d'un cessez-le-feu afin d'éviter d'autres victimes civiles. « Nous exhortons Israël à mettre fin sans délai à son opération militaire et à ouvrir tous les points de passage vers Gaza en vue de garantir l'acheminement sans entrave des biens humanitaires dans ce territoire, a-t-il ajouté. Les factions palestiniennes armées doivent également cesser les tirs de roquettes, a-t-il dit, avant de demander instamment à la communauté internationale de fournir l'aide nécessaire pour atténuer la crise humanitaire dans Gaza. Le représentant de la Chine a ensuite rappelé que le Conseil de sécurité avait pour responsabilité première le maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est en ce sens qu'il a souhaité que le Conseil réponde à l'appel des États arabes et à la volonté de la communauté internationale en adoptant une résolution, afin d'envoyer un signal clair et positif aux parties concernées et les convaincre de mettre fin immédiatement aux violences. Il a conclu en estimant que le cycle de la violence au cours des soixante dernières années n'ayant profité à aucune des parties au conflit israélo-palestinien, il faudrait revenir au processus de paix basé sur la Conférence d'Annapolis et l'Initiative de paix arabe.

M. ALEXANDER YAKOVENKO, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a affirmé que son pays était très inquiet par l'escalade de la crise à Gaza suite à l'intervention terrestre israélienne qui, a-t-il dit, est lourde de conséquences. La situation à Gaza est proche de la catastrophe humanitaire, a-t-il estimé, notant que la population civile ne pouvait pas vivre dans de telles conditions. Le Ministre a mis l'accent sur la nécessité d'obtenir un cessez-le-feu durable. Une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, a-t-il souligné, n'est possible qu'avec un dialogue pacifique et le respect par les parties des engagements internationaux. Le Vice-Ministre a également souligné que son pays suivait avec intérêt l'initiative de paix proposée aujourd'hui par les Présidents Sarkozy et Moubarak

M. SAUD AL-FAISAL, Ministre des affaires étrangères de l'Arabie saoudite, a dénoncé l'agression israélienne « sauvage » dont est victime la population palestinienne de la bande de Gaza, plongée dans une crise humanitaire sans précédent. Pourtant, les tueries ne semblent pas avoir été suffisantes pour inciter le Conseil de sécurité à agir de manière décisive pour prévenir l'escalade, a regretté le Ministre. La convocation de cette réunion aujourd'hui est basée sur ce que nous attendons du Conseil, a-t-il indiqué. La première préoccupation devrait être de mettre un terme aux combats alors que les hostilités ont débuté il y a 11 jours. Rejetant l'avis selon lequel cette opération reflète le droit d'Israël à la légitime défense, M. Al-Faisal a tenu à rappeler la rapidité avec laquelle la communauté internationale avait agi pour mettre fin à la situation survenue en Géorgie.

« La guerre n'évoque plus la gloire et la fierté, seulement la rage et l'amertume », a-t-il lancé à l'adresse du Conseil. La sécurité d'Israël ne pourra être assurée que par la reconnaissance des droits fondamentaux du peuple palestinien. Mais Israël, a affirmé le Ministre, a violé la trêve qui prévoyait la levée du siège et la réouverture des points de passage en échange de la cessation des tirs de roquettes. La Ligue des États arabes, s'est félicité le Ministre, présente à son tour aujourd'hui une résolution prenant en compte une vision fondée sur tous les éléments de la crise. Ses dispositions prévoient notamment la levée du siège et la mise en place des processus nécessaires à un cessez-le-feu à même de répondre aux préoccupations d'Israël, a souligné le Ministre. Sa mise aux voix sera un test pour le Conseil de sécurité qui doit faire face à ses responsabilités sous peine de voir sa crédibilité entamée, a-t-il prévenu.

M. AMRE MOUSSA, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, a salué le rôle et la responsabilité qui pèsent sur la France, présidente du Conseil de sécurité, ainsi que la manière « modérée et juste » dont le Président Nicolas Sarkozy gère la crise actuelle. Le Conseil de sécurité peut-il rester muet face à une telle situation? a-t-il demandé. Il a mis l'accent sur la nécessité de fournir une protection aux civils palestiniens et israéliens. Le Secrétaire général de la Ligue des États arabes a ensuite fait état d'une situation d'occupation par Israël d'un territoire palestinien, pour laquelle le monde entier souhaite voir une solution. Les actions israéliennes contre les civils ont entraîné une situation de colère et de rejet dans le monde arabe et musulman dans son ensemble, a-t-il souligné. Les Arabes rejettent toute hostilité contre les civils des deux parties, a-t-il assuré.

Le moment est venu de mettre fin à tout retard, lequel ne contribue qu'à aggraver la crise humanitaire, a-t-il ajouté, mettant en outre l'accent sur la nécessité de faire cesser le blocus et l'occupation des terres par les colons israéliens. Le Conseil de sécurité, dont la crédibilité est en jeu, doit assumer ses responsabilités, a-t-il dit. Le Conseil doit faire face à cette situation de façon juste et avec fermeté, a-t-il poursuivi. La Ligue des États arabes, par le biais de la Jamahiriya arabe libyenne qui la représente au Conseil de sécurité, présente un projet

de résolution aujourd'hui car la situation ne peut plus attendre. Avant de conclure, M. Moussa a affirmé que la Ligue des États arabes appuyait l'initiative prise par les Présidents français et égyptien.

M. JONAS GAHR STØRE, Ministre des affaires étrangères de la Norvège, a appelé à un cessez-le-feu immédiat et permanent. Les tirs de roquettes du Hamas et les opérations militaires israéliennes doivent cesser, au risque d'entraîner les deux parties vers une voie fatale. « Le Conseil de sécurité a été jusqu'à présent incapable de prendre des mesures pour mettre fin à cette crise, ce que j'ai du mal à expliquer à mes concitoyens », a regretté le Ministre. Pour ce qui est du cessez-le-feu, il ne doit pas se contenter d'un retour au *statu quo ante*, a-t-il précisé, mais prendre en compte tous les problèmes sous-jacents, notamment les préoccupations humanitaires de la population palestinienne. En tant que Président du Groupe des donateurs en faveur de l'Autorité palestinienne, M. Støre a ensuite rappelé que des engagements importants avaient été pris lors de la Conférence des donateurs de décembre 2007. Il a rappelé qu'en 2008, Gaza était resté un sujet de préoccupation avant même le début du conflit, l'isolement ayant ravagé le secteur privé et sapé le tissu social et économique de ce territoire. Depuis que la guerre a éclaté, l'acheminement d'eau et de carburant a pratiquement cessé. « Il y a deux jours, j'ai reçu une lettre du Président de l'Autorité qui est très claire sur le fait que les Palestiniens dépendront encore longtemps de l'aide internationale », a indiqué M. Støre. La situation actuelle exige une action immédiate, a aussi demandé le Ministre, avant d'appeler à la tenue d'une nouvelle conférence des donateurs destinée à répondre rapidement à ces graves préoccupations.

M. AHMED ABOUL GHEIT, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, a déploré le fait que 10 jours après l'agression israélienne contre la bande de Gaza et de massacres méthodiques, le Conseil de sécurité restait silencieux. Ces tergiversations du Conseil de sécurité ont sapé sa crédibilité concernant sa neutralité et son traitement de la question palestinienne, a-t-il dit. Le Ministre a affirmé que l'Égypte avait un rôle central pour aider les parties palestinienne et israélienne à calmer la situation. M. Aboul Gheit a lu la déclaration faite aujourd'hui par le Président égyptien Hosni Moubarak à son homologue français Nicolas Sarkozy. Dans cette déclaration, M. Moubarak indique qu'il lance une initiative spécifique en vue d'apaiser la situation. Cette initiative, précise M. Moubarak, consiste en une acceptation par Israël et les factions palestiniennes d'un cessez-le-feu immédiat pour une période spécifique, permettant notamment l'ouverture d'un corridor humanitaire. L'Égypte invite Israël et les Palestiniens à une réunion d'urgence en vue de conclure un arrangement et des garanties sur la non-réurrence de la situation actuelle, la réouverture des points de passage ou la levée du siège. L'Égypte renouvelle son appel à l'Autorité palestinienne et à l'autre partie palestinienne afin de répondre positivement à son invitation à réaliser son unité. L'Égypte lance cette initiative en assumant ses responsabilités et en espérant qu'Israël et les autres parties de la région, ainsi que les acteurs internationaux feront de même. Le Ministre, après avoir lu le texte de M. Moubarak, a assuré que son pays poursuivrait ses efforts intensifs pour fournir toute l'aide nécessaire aux Palestiniens. Il a également exhorté le Conseil de sécurité à ne pas ignorer la situation, à ne pas refuser d'entendre qui est le responsable. La solution passe par la création d'un État palestinien avec l'appui international nécessaire, a-t-il ajouté.

M. SALAH BASHIR, Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, s'est dit préoccupé par la situation humanitaire résultant de l'agression irresponsable d'Israël. Il a donc demandé au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités, en adoptant une résolution contraignant ce régime à mettre fin à son offensive qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire. Les hôpitaux jordaniens sont prêts à accueillir les blessés de Gaza et une assistance humanitaire est en cours de préparation, a assuré le Ministre. La paix et la stabilité ne peuvent être réalisées par la force qui ne suscite que la colère du monde arabe, a-t-il prévenu. Nous ne réaliserons pas la paix en violant le droit international, a ajouté M. Bashir. Une résolution a été présentée au Conseil en vue d'instaurer un cessez-le-feu, a-t-il dit, à son tour, en ajoutant que les coauteurs continuent de travailler à sa formulation. La communauté internationale doit maintenant répondre à l'appel de Gaza, a-t-il poursuivi. Elle doit prendre des mesures pour mettre fin à cette situation, venir en aide au peuple palestinien et veiller à ce que les forces israéliennes reviennent aux positions qui étaient les leurs avant le 28 décembre 2008, a conclu le Ministre.

M. FAWZI SALLOUKH, Ministre des affaires étrangères du Liban, a affirmé que le devoir et la responsabilité tant juridique que politique, et avant toute éthique, exigeaient que le Conseil de sécurité adopte sans tarder une résolution sans ambages appelant à un cessez-le-feu immédiat et à la levée du blocus en ouvrant tous les points de passage. Le Ministre a estimé que l'action d'Israël ne visait pas une faction palestinienne comme il l'affirme mais à saper dans les cœurs du peuple palestinien l'espoir d'une vie décente. M. Salloukh a insisté sur la nécessité d'un cessez-le-feu inconditionnel et du retour à une situation d'avant le 27 décembre. Il a mis également l'accent sur la nécessité de veiller à ce que le peuple palestinien ne soit plus de nouveau la cible d'une agression palestinienne. Il a espéré que le Conseil de sécurité saura se montrer à la hauteur des responsabilités dont l'a investi la communauté internationale tout entière.

M. TAÏB FASSI FIGHRI, Ministre des affaires étrangères du Maroc, a dénoncé l'agression israélienne dont est victime la population palestinienne. Il a salué le Président Sarkozy pour les efforts qu'il a déployés dans la région pour mettre fin à la crise, ainsi que le Secrétaire général. Le monde entier attend aujourd'hui la décision que prendra le Conseil de sécurité et espère que cet organe assumera ses responsabilités pour contraindre Israël à cesser les hostilités et à lever le siège de Gaza. La communauté internationale doit demander à la puissance occupante de respecter ses obligations en vertu du droit international humanitaire, avant qu'Israël ne

provoque encore de plus graves souffrances. M. Fihri a souhaité que le Conseil de sécurité réponde positivement aux éléments proposés par la Ligue des États arabes. « Nous ne pouvons oublier que depuis des années, les Palestiniens subissent un siège, a rappelé le Ministre, soulignant qu'il était grand temps que leur situation soit véritablement prise en compte. Il faudra aussi pour cela entamer un processus de réconciliation des factions palestiniennes, a-t-il dit avant de conclure.

M. AHMAD BIN ABDULLAH AL-MAHMOUD, Ministre des affaires étrangères du Qatar, après être revenu sur les derniers développements sur le terrain, en particulier les attaques sanglantes contre des écoles de l'UNRWA, a déclaré que la présence des Ministres arabes des affaires étrangères devant le Conseil de sécurité avait pour but de résoudre la crise à Gaza, qu'il a qualifiée de menace à la paix et à la sécurité internationales. « Nous demandons que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités, en adoptant sans délai une résolution contraignante pour qu'Israël, puissance occupante, mette fin à son agression militaire terrestre, aérienne et maritime contre la bande de Gaza. Le Ministre des affaires étrangères du Qatar a souligné que, par cette résolution, Israël devrait lever le blocus de Gaza en retirant ses forces du territoire de Gaza, ouvrir les points de passage et mettre un terme à la politique de châtement collectif en fournissant la protection adéquate au peuple palestinien. Il a ensuite estimé que l'hésitation à prendre une décision contraignante à l'égard d'Israël avait pour conséquence d'encourager ce dernier à poursuivre ses crimes de guerre en violation flagrante des conventions, lois et normes internationales. Il a déclaré que cette attitude allait à l'encontre du mandat du Conseil de sécurité et montrait de toute évidence que cet organe doit être réformé.

Le Ministre des affaires étrangères du Qatar a affirmé que l'agression israélienne à Gaza était similaire à celle lancée en 2006 contre le Liban. « En recourant de nouveau à des armes sophistiquées contre le peuple palestinien, Israël agit contre la paix et la sécurité internationales. » Après avoir rappelé les différentes résolutions pertinentes des Nations Unies qui appellent Israël à se conformer au droit international, y compris le droit international humanitaire, M. Al-Mahmoud a estimé que les divisions palestiniennes entre le Hamas et le Fatah étaient inacceptables. Il a cependant souligné que les divisions entre Palestiniens ne devaient pas servir de prétexte à Israël pour poursuivre l'occupation et l'agression d'un peuple sans défense ni empêcher que ce dernier puisse exercer son droit de vote conformément aux principes démocratiques les plus fondamentaux. Le Ministre a renchéri en rappelant au Conseil que l'occupation du territoire palestinien était bien la cause des tirs de roquettes dirigés contre Israël, le retour au calme dans la région passant donc nécessairement par la fin de l'occupation israélienne et l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel